

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre.

**L'hon. M. Kierans:** Le gouvernement conservateur leur a donné tout ce qu'ils voulaient.

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. L'honorable député de Sainte-Marie invoque le Règlement.

[Traduction]

**M. Valade:** Je vais présenter mon objection en anglais pour éviter toute équivoque. Je demande au ministre, vu ses déclarations sur les violences et les menaces...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre.

**M. Valade:** C'est mon objection.

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** L'honorable député a demandé à l'honorable ministre s'il pouvait lui poser une question et il a invoqué le Règlement.

J'aimerais savoir s'il invoque le Règlement ou s'il désire poser une question à l'honorable ministre?

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je désire invoquer le Règlement, parce que dans son discours, l'honorable ministre a parlé de menaces et de violence. Il semble accuser tous les employés touchés par la grève. Je pense qu'il devrait faire des précisions à ce sujet.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. Le rappel au Règlement n'est pas fondé.

**L'hon. M. Kierans:** J'accepte la nuance faite par l'honorable député. Un petit groupe de personnes—un gang—au sein de ce syndicat est responsable de ces choses, et mène tout le monde... Le chef de ce groupe a dit lui-même que les Postes sont la «vache à lait» de la politique. Je lui ai demandé de préciser ses commentaires et ses critiques. S'il y a quelque chose dans la poubelle, qu'il soulève le couvercle. Cette personne a même déclaré que, l'an dernier, de 7,000 à 8,000 colis avaient été volés durant le temps des fêtes de Noël et du Nouvel an et qu'il s'était lui-même livré à cette pratique, tellement elle était courante partout. Voilà les indésirables!

[Traduction]

Pendant 14 ans, monsieur l'Orateur, des contrats ont été octroyés à Montréal sans appel d'offres. Comme je l'ai indiqué dans ma lettre à M. Parent, je ne blâme personne, ni

[M. Valade.]

l'employeur, ni le syndicat, ni le gouvernement. Je ne fais que constater. Je voudrais souligner que l'opposition doit aussi en porter le blâme. Un journal écrit que dans les Postes, à Montréal, c'est le fouillis. Pendant les six années de gouvernement conservateur, on n'a jamais demandé de soumission. On a cédé en toute occasion.

**M. Valade:** Il en était de même pendant les 25 années précédentes!

**L'hon. M. Kierans:** L'an dernier, quand Rod Service n'a pas pu poursuivre ses activités, ils ont perdu leur employeur.

**M. Sulatycky:** Vous savez qu'ils n'ont jamais eu de grève non plus.

**L'hon. M. Kierans:** En payant, vous pouvez toujours trouver une issue, n'est-ce pas? A l'époque, j'ai proposé d'indiquer exactement jusqu'où nous étions prêts à aller. J'ai proposé de faire entrer au service du ministère les chauffeurs dont nous avions besoin et de faire fonctionner nous-mêmes le service à Montréal. Je suis même allé plus loin. J'ai dit que les employés que nous ne pourrions pas engager au ministère, parce que nous n'avions pas besoin de tous les 397, se verraient offrir du travail à temps partiel jusqu'au moment où nous pourrions les prendre à temps plein. Pour le cas où il y en aurait encore en plan, nous offrons à ceux-ci la possibilité...

[Français]

...la possibilité de se recycler, afin qu'ils puissent remplir d'autres postes. Cette offre assez généreuse a été refusée.

[Traduction]

Pourquoi cela a-t-il été refusé? Pour deux raisons. La première était que s'ils entraient au ministère, je ne pourrais accréditer la CSN, car nous avons nos propres syndicats dans la Fonction publique. La seconde raison était que si nous les prenions, nous ne pourrions pas reconnaître leur ancienneté. Cela n'est pas parce que nous aurions voulu ou n'aurions pas voulu. Je n'ai pas d'opinion à ce sujet. C'est un problème syndical. Ce qui est clair c'est que la CSN ne s'intéresse pas à ses membres mais à elle-même.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Kierans:** L'année dernière, ils ont perdu leur employeur, et cette année, c'est la même chose.

**M. Valade:** C'est dénaturer les faits.

**L'hon. M. Kierans:** Il a fait un choix délibéré. Il ne voulait pas se mêler de ça. Il a fait ce choix en dépit des instances pressantes des